Projet Ben 0133 : **Promouvoir l'égalité genre pour réduire les grossesses chez les adolescentes**

Cadre temporel : Janvier 2015-Juin 2018

Zones d'interventions : Département du Couffo (Communes de Dogbo, Djakotomey, Lalo, Klouékanmey)

Département de l'Atacora (communes de Natitingou et Boukoumbé)

Partenaire technique et financier: Plan International Bénin

Partenaires de mise en œuvre : CeRADIS ONG / CERD Bénin / MJCD

CONTEXTE

Le rapport de la 4ème enquête démographique et de santé au Bénin de 2012 (EDSB IV) a fait observer un faible taux d'accomplissement des droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes âgés de 10 à 24 ans au Bénin. Cela résulte prioritairement de deux problèmes principaux: un taux de natalité élevé chez les adolescents et jeunes ainsi que les effets dévastateurs du VIH/SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles parmi les jeunes par rapport à la moyenne nationale. **La grossesse des adolescentes est une violation des droits des filles** dont les conséquences sont graves pour leur santé, leurs conditions de vie et pour l'accomplissement des droits de leurs enfants. Actuellement au Bénin, ce phénomène a aussi un impact important sur le développement du pays.

Le problème de grossesses des adolescentes affecte avant tout, les filles mais plus de façon géographique, cela affecte davantage les filles des **zones rurales** que celles vivant dans des zones urbaines. Ceci est aussi remarqué de façon plus accrue **dans le nord du pays que dans le sud.** En termes socio-économiques, les **filles issues de familles plus pauvres et moins éduquées** présentent plus de risques de vivre des grossesses précoces que leurs paires issues d'un milieu plus aisé et mieux éduquées, bien que le niveau élevé des grossesses à l'école secondaire voire même primaire prouve que la scolarisation n'est pas une garantie pour éviter une grossesse précoce.

Les causes principales de ces violations des droits sont : Les pratiques continues des **mariages précoces** chez les filles. Selon EDSB IV, 10.6% des jeunes filles de 15 à 19 ans et 46.2% de celles âgées de 20 à 24 ans sont mariées, par rapport à 1.3% et 13.6% respectivement chez les garçons du même âge.

Les méthodes modernes de contraception sont rarement utilisées par les adolescents et les jeunes: les taux d'utilisation sont de 4.2% pour les 15-19 ans et 5.7% pour les 19-24 ans par rapport à une moyenne nationale de 7.9%, ce qui est déjà le deuxième taux le plus bas dans l'Afrique de l'ouest francophone (EDSB IV).

Selon les données fournies par la Direction départementale de l'éducation, 1 194 filles furent enceintes durant l'année scolaire 2011-2012 dont 283 filles dans les écoles primaires. Les communes les plus affectées sont Natitingou, Boukoumbé, Copargo et Péhunco. Les **causes**

profondes du taux élevé de grossesse chez les adolescentes se trouvent dans une grande mesure, dans **l'environnement socio-culturel** dans lequel les adolescents et les jeunes grandissent et vivent, ainsi que dans l'accès limité et la pauvreté des services offerts dans ce domaine.

Il est largement reconnu que les **normes de genre** qui définissent les rôles et comportements qui sont considérés comme appropriés pour les filles/femmes et les garçons/hommes dans un contexte culturel particulier, sont un facteur principal d'influence sur les comportements liés à la SSR et cela s'applique aussi au Bénin. Les normes de genre dans le pays limitent l'autonomie des filles et des jeunes femmes, entravent une communication ouverte et une prise de décision commune entre les hommes et les femmes et contribuent à la violence basée sur le genre. C'est pour cela que l'objectif principal de ce projet est de :

- **Renforcer la société civile au Bénin pour la réalisation effective des droits des enfants en particulier ceux liés à la protection et à la santé sexuelle et reproductive en réduisant le taux de grossesses parmi les filles et les jeunes femmes âgées de 10 à 19 ans.**

Il répond à un certain nombre d'objectifs de programme en cours sur : la gouvernance et droits des enfants, l'autonomisation des femmes pour les droits de l'enfant, le leadership des jeunes pour une citoyenneté responsable à savoir :

- Contribuer à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel au Bénin pour l'accès des enfants aux services sociaux de base tels que l'eau, la santé et l'éducation
- Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile et de la transmission du VIH de la mère à l'enfant
- Contribuer au renforcement des capacités des filles et des femmes pour faire face aux abus et à la violence
- Contribuer à l'amélioration de la santé sexuelle et à la réduction de l'impact du VIH sur les enfants et les jeunes

CIBLES

- **Primaires** : 11000 garçons et filles âgé(s) de 10 à 19 ans dans 220 communautés
  3300 femmes et 3300 hommes impliqués dans les formations de SSR
- **Secondaires** : agents de santé, autorités sanitaires, autorités locales et nationales

RESULTATS

OC1: Les Normes et comportements sensibles au genre sont accrus parmi la société civile, les responsables et garants de droits

OC2: Connaissances améliorées de la SSR et amélioration des comportements SSR parmi les filles et les garçons âgés de 10 à 19 ans (11000) et parmi les adultes (6600) de leur milieu

OC3: Accessibilité et qualité des services SSR améliorées pour les adolescents et les jeunes

OC4: Amélioration du dialogue et du plaidoyer en faveur de la SSR dans les communautés(220) ciblées